



VADIOTEL  
1 boulevard de Brou 01000  
Bourg en Bresse FRANCE  
TEL :04.27.53.42.08

bourgenbresse@vadiotel.fr

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS
LUDOVIC DEN / PELISSONC / VAD_BEB /

FACTURE	
DATE	NUMERO
20/02/2024	204003516
FACTURE DUPLICATA 1 (FAC) 1/1	
MME PELISSON CLAIRE 3 B ALLEE DES ROSEAUX 01000 BOURG EN BRESSE	

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
	ACTE GESTION - CHANGEMENT DE CARTE SIM REF COMPTE :KFDA9L N° 06.25.25.23.36 - N° SIM 89331054214509945452	0%	0,00 €			0,00 €	0,00 €
1	HONOR 90 5G 512GO VERT SFR ( ) RENOUVELLEMENT CARRE 4G RM SANS ENGAGEMENT  IMEI : <b>869287072683660</b> REF COMPTE :097L9CR9 N° APPEL : 06.20.55.40.08	20%	415,83 €	499,00 €		415,83 €	499,00 €
1	Etui Portefeuille Zanae pour Honor 90, Noir ( )	20%	12,42 €	14,90 €		12,42 €	14,90 €
1	Film de protection plug and use MAT ( )	20%	24,17 €	29,00 €		24,17 €	29,00 €
	ACTE GESTION - RMC SPORT SANS ENG FIXE**** REF COMPTE :0000 N° 04.69.18.52.34	0%	0,00 €			0,00 €	0,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :452,42 €20 %	452,42 €
CB	542,90 €	20/02/2024		20/02/2024	Total Tva :90,48 €20 %	90,48€
					<b>Total TTC</b>	<b>542,90 €</b>

	<b>MONTANT A PAYER</b>	<b>542,90 €</b>
	<b>RESTE A PAYER TTC</b>	<b>0,00 €</b>

Nbr lignes 5 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.NQd9 Logiciel 3GWIN B170  
30.0.312.0

20/02/2024 18:35:08



Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €  
Les téléphones mobiles sont garantis 24 mois (sauf Mobile Apple uniquement 12 mois) à partir de la date d'achat, sauf oxydation, casse ou vol.  
Nos tarifs accessoires tiennent compte d'une écotaxe de 0.01€ à 0.03€ en fonction des produits.  
Les Avoirs sur les Mobiles et les Accessoires sont valables 3 mois  
Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.  
Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)